



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question au Gouvernement n° 1178

Texte de la question

DÉLINQUANCE DES MINEURS OUTRE-MER

M. le président. La parole est à Mme Sonia Lagarde, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

Mme Sonia Lagarde. Monsieur le ministre des outre-mer, si la délinquance des mineurs constitue un sujet de préoccupation nationale, elle revêt dans les outre-mers un caractère inquiétant.

C'est le cas aux Antilles, notamment en Guadeloupe, où le taux de criminalité bat tous les records. La Nouvelle-Calédonie n'est pas épargnée. Dans la seule ville de Nouméa, plus d'un délit sur deux est commis par un mineur dans un contexte impliquant l'alcool et le cannabis. Une partie de notre jeunesse est en rupture avec notre société.

Dès lors, il y a pour l'ensemble des responsables politiques locaux et nationaux une exigence à travailler ensemble, pour apporter les réponses les plus adaptées. Cela est d'autant plus nécessaire que la volonté politique n'a pas toujours été au rendez-vous sur le terrain.

Vous avez accepté d'étendre il y a quelques jours, les pouvoirs des polices municipales, afin qu'elles puissent enfin verbaliser l'ivresse publique, mais d'autres pistes doivent être explorées. La fermeté est indispensable et doit s'accompagner d'actions concrètes afin que ces jeunes retrouvent le chemin de la formation et de l'insertion.

Vous réunirez vendredi la classe politique calédonienne pour le comité des signataires : il est donc plus que jamais nécessaire de traiter ce sujet car nous sommes face à une question de société.

Au moment où la Nouvelle-Calédonie doit trouver les clefs de son avenir, nous ne pouvons fermer les yeux sur cette dérive, qui touche au cœur même du pacte républicain.

Alors monsieur le ministre, ma question est simple : La Nouvelle-Calédonie peut-elle compter sur l'appui de l'État ?

Je terminerai, monsieur le président, en assumant d'apporter toute ma solidarité à toutes les femmes de l'Assemblée, qu'elles soient de droite ou de gauche ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI, SRC, écologiste, GDR et RRDP ainsi que sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. Victorin Lurel, *ministre des outre-mer*. Madame la députée Sonia Lagarde, vous avez raison : la délinquance des mineurs revêt un caractère inquiétant et préoccupant dans les outre-mer.

Le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, reste totalement mobilisé sur cette question et sera très bientôt en voyage officiel aux Antilles – à Saint-Martin, en Guadeloupe et en Martinique – pour traiter ce sujet.

En Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, la lutte contre la décadence des mineurs et des jeunes reste une priorité. L'action de l'État s'articule autour de quatre objectifs : il s'agit d'abord de renforcer la présence « dissuasive », si j'ose dire, des forces de sécurité sur le terrain, avec une meilleure coordination entre police et gendarmerie.

Il s'agit ensuite de lutter contre la délinquance des mineurs avec une priorité mise sur la lutte contre le multirécidivisme, contre les réitérants, avec d'ailleurs une réponse ferme dès le premier acte annonciateur de dérive.

Il s'agit encore de poursuivre la lutte contre le trafic de stupéfiant – on sait que c'est particulièrement important dans nos territoires.

Il s'agit enfin de soutenir les efforts du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie en matière de prévention des conduites addictives.

Vous évoquiez l'arsenal de moyens qu'il convient de déployer : ici même, la semaine dernière, le Gouvernement n'a pas hésité à reprendre l'un de vos amendements pour renforcer les moyens et étendre le pouvoir donné aux agents de la police municipale en matière de verbalisation, et de prescription en matière de contravention.

Nous irons plus loin : puisque vous faites la proposition de créer un observatoire de la délinquance, avec une meilleure coproduction de la sécurité par la Nouvelle-Calédonie, le Gouvernement y souscrit et soutiendra cette initiative. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Lagarde](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1178

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 octobre 2013](#)